

dien, que là tirade suivante que j'extrahs du manifeste de Sir John :

“ C'est à vous Canadiens, que je m'adresse et je vous demande ce que vous aurez à gagner en abandonnant ce que vos ancêtres avaient de plus cher? A l'ombre du drapeau anglais, nous jouissons de la plus grande liberté, nous nous gouvernons comme nous l'entendons et nous participons en même temps, aux avantages qui découlent de l'union avec l'empire le plus puissant qui ait jamais existé. Non seulement nous sommes libres de diriger nos affaires locales, mais pratiquement, nous avons le privilège de faire nous-mêmes nos traités avec les autres pays et, dans nos relations avec les autres puissances étrangères, nous jouissons du prestige qu'inspire le fait connu de tous que derrière nous, trône la majesté de l'Angleterre.”

Est-ce assez boursoufflé? Autant d'erreurs que de phrases. “ Nous avons le privilège de faire nous-mêmes nos traités avec les autres pays!” Où donc! Peut-on se moquer avec autant de sans-gêne de cinq millions d'habitants?

Sir John affirme tellement que son gouvernement a le droit de faire ses traités de commerce, qu'il a infusé cette croyance à l'ancien président de la Chambre des Communes, l'honorable M. Ouimet, qui a de son côté prononcé les paroles suivantes, à la réunion des conservateurs tenue au St Lawrence Hall le 6 courant.

“ Si nous ne pouvons vivre par nous-mêmes, si nous avons si peu confiance dans notre force nationale, c'est le moment de faire cette honteuse admission et d'aller quêter à l'étranger le pain que nous pouvons gagner chez nous. Point n'est besoin d'attendre! Qu'on le dise de suite, avant l'heure de la détresse suprême! Mais si nous avons assez de fierté nationale, assez de courage au cœur, assez de confiance dans ce merveilleux et riche héritage que nous a donné le ciel et que nous ont transmis nos pères, alors protestons contre ce sentiment lâche et humiliant qui inspire à quelques ambitieux ou aux peureux des idées d'annexion.”

“ Que pourrions-nous en réalité désirer de mieux que que ce régime actuel, qui nous donne, avec une liberté politique et commerciale absolue, la protection d'un drapeau